



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
Ville de Guénange

# ATTESTATION

Je soussigné, Jean Pierre LA VAULLÉE, Maire de la ville de Guénange, atteste par la présente que les écoles maternelles resteront fermées suite à la crise sanitaire COVID19.

Cette décision fait suite à plusieurs réunions conjointes entre le corps enseignant, les parents d'élèves et la collectivité.

Fermeture prolongée jusqu'à la rentrée prochaine.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE

